



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU MARDI 20 JANVIER 2015 A 19 H 30

Absents : Olivier Bonnaz, Patrick Cerisier

Excusés : Jean-Claude Perfetti, Pascal Sanctus

1. Approbation du compte-rendu du 3 décembre 2014

Raymond Bérnard formule une remarque sur la responsabilité de l'activité du ski alpin. Il précise qu'il est nécessaire d'avoir un seul interlocuteur au niveau d'une activité.

Alain Fleuret souligne que Jacques Muzard avait promis un nom pour ce soir.

Raymond Bérnard s'interroge sur la responsabilité de l'activité du ski compétition attribuée à Hubert Moreau, avec peu de rendu sur l'activité en terme de communication. François Bérnard demande si cela relève de l'activité Jeunes.

Approbation : A l'unanimité du compte rendu

2. Questions à l'assemblée générale de la FFCAM à Nantes

Remarque préliminaire : au Comité Départemental, des représentants des clubs sont présents.

Proposition n°1 : « Opter pour un scrutin de liste pour l'élection du comité directeur fédéral (avec des modalités de constitution des listes et un mode de scrutin qui permettent la représentativité la plus large).

Raymond Bérnard propose que des candidatures soient mieux soutenues par d'autres clubs.

VOTE : 2 contre, abstention : 16 pour : 2

Proposition n °2. « Donner un droit de vote aux Comités Régionaux (tout en veillant à ce que les clubs conservent une très large majorité : au moins 75%) ».

Bertrand Lavigne Delville se pose la question du Comité Départemental. L'organisation du CD74 peut se rapprocher des clubs pour obtenir des subventions. Gilles Rassat émet l'idée que les Directeurs Techniques Régionaux (DTR) soumettent les axes de développement au club.

Pour Raymond Béruard, beaucoup de formations sont organisées par les Comités Régionaux. Jacques Muzard s'interroge pour savoir si les représentants sont connus. Par exemple, il ne sait pas qui est le président du CD74. Raymond Béruard souligne qu'un membre du club d'Annecy est trésorier, d'autres membres du club sont élus.

VOTE : contre : 15, abstention : 5 pour : 0

Le club est opposé à cette question.

Proposition n°3 : « Un comité directeur composé à parité de femmes et d'hommes. »

La loi impose 40% de personnes de sexe féminin et le comité directeur national présente un pourcentage à 50%. Dominique Lavorel souligne que ce n'est pas lié à la compétence.

VOTE : contre : 14, abstention : 5 pour : 1

Le club est opposé à cette question.

3. Approbation de la convention de la MGEN.

Les Charges du forum coûtent 7 000 euros. La convention de mise à disposition est un moyen de participer au financement de ces charges.

Raymond Béruard souligne que la quantité de matériel déposé au forum ne doit pas être augmentée. Jacques Breton rappelle que c'était un contrat entre associations et par conséquent dans un climat de confiance. Une modification est précisée pour un rappel de l'article 6 –facturation et paiement d'avance par trimestre.

VOTE : abstention : 3, pour : 17.

4. Modification des horaires de travail de la secrétaire, Isabelle Rabatel

Chantal Abry rappelle l'historique du contrat du club avec Isabelle depuis 2010. La demande d'Isabelle porte sur l'augmentation de deux heures de son service hebdomadaire sur l'année.

Alain Fleuret revient sur les missions de la secrétaire salariée du club.

Les discussions portent sur l'implication d'Isabelle dans son travail salarié, sur la nécessaire distinction avec ses activités bénévoles dans le club. Par ailleurs, il est rappelé que les responsables d'activité doivent cadrer leurs demandes (élément de sa 4^{ème} mission : aider les responsables d'activité).

VOTE : unanimité pour attribuer deux heures complémentaires par semaine à l'année, à la secrétaire.

5. Question sur les tarifs en hausse du ski alpin

Jean Claude Corn a fait un comparatif avec des clubs de ski alpin de la région annécienne. Pour l'adhérent de base au club alpin d'Annecy, cela lui coûte 100 euros de plus pour 10 sorties. Cette saison, les sorties au club ont augmenté de 5 euros alors qu'au ski club de Novel une baisse des tarifs est constatée. Gilles précise que le vote du budget en novembre a précisé un souci de l'équilibre. Les bénévoles encadrent des cours payants. Jacques Breton constate 1 500 euros de déficit sans les cours. Il se pose la question du nombre de bénévoles bénéficiant d'un forfait gratuit. Jacques Muzard précise qu'une réunion doit être faite avec Roger Zanini. La comparaison avait été faite dernièrement. Le club peut bénéficier de subventions, faire une bourse aux skis ou « les repas de l'école de ski ». Le budget est de l'ordre de 30 000 euros. Aujourd'hui, 50 personnes bénéficient des sorties. Il y a un renouvellement des participants.

Jacques Muzard évoque des axes d'amélioration à faire pour l'année prochaine.

6. Labellisation des écoles de ski et d'aventure

Philippe Gabaud : les dossiers de labellisation sont envoyés à la FFCAM. Un renouvellement est effectué tous les 5 ans. C'est un outil de communication. Des subventions sont à la clé. Jacques Piétu a effectué une demande pour l'école d'aventure.

7. Proposition d'une conférence sur la conduite à tenir en cas d'AVC

VOTE : accord unanime.

8. Politique de communication : affichage, revue.

JanineDucruet évoque une décision à prendre sur l'affichage. En effet, certaines informations sont en lien avec la montagne et d'autres n'ont pas de lien du tout.

On peut donc maintenir sur le panneau :

- les informations pour le caf et les activités.
- La publicité en lien avec les activités des adhérents, avec des tarifs préférentiels sur présentation de la carte CAF, les publicités pour les stations,...
- l'information culturelle en lien avec la montagne

Les informations concernant les guides et autres professionnels de la montagne seront classées dans les petites annonces et datées (2 mois sur le panneau).

Par ailleurs, une décoration saisonnière sera prévue sur les panneaux en bois.

Jean-Claude Corn s'occupe de vider les bacs à piles.

Une affichette sera apposée pour inviter les propriétaires de chiens à les laisser à la maison. Une plastification du document pour le stationnement sera effectuée afin de l'afficher sur la porte.

Raymond Bérnard demande l'affichage des activités moins visibles : canyon, voyages lointains.

9. Présentation de nouvelles activités : slackline, trail

L'activité Trail proposée : à réfléchir avec le président.

10. Questions diverses

Vérification du contenu des listes d'adresses de messagerie pour les adresses « comitedirecteur@cafannecy.fr » et « bureau @cafannecy.fr ».

Assemblée générale du club prévue le vendredi 27 novembre 2015.

Alain Fleuret rappelle que la municipalité s'engage à reconduire les subventions, elle envisage de revoir les grilles d'attribution des subventionnements. Elle lancera au printemps des états généraux des associations.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **bureau** à l'adresse suivante : secretariatgeneral@cafannecy.fr

Bureau : Lundi 23 février 2015, jeudi 19 mars 2015

Prochaine réunion du comité directeur : jeudi 26 mars 2015.

Chantal ABRY
Secrétaire générale

Alain FLEURET
Président